

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Ruelisheim
de la séance du 15 septembre 2016**

Le quinze septembre deux mille seize à vingt heures, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, DUSSOURD Francis.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : FAIVRE Jean-Michel, Adjoint ; BRUNO Pascale, Adjointe ; SCHIRCK Damien, Adjoint ; MONGIN Paulette, Adjointe ; VOGEL Maurice ; KOEGLER Sabine; FRARE Francis ; MOST Gérard ; SCHMUCK Corinne ; RAMUNDI Robert ; HORN Patricia ; GIRARD Francis ; NICOLOSI Nathalie ; GOLLING Karine ; NISSE Mickaël ; BIHR Camille

Excusé(e)(s) :

PLAISANT Charles, VOGT Clémence

Ont donné procuration :

Assiste à la séance :

RICKLIN Anne-Sophie, désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, à l'Assemblée et à la Presse qu'il remercie pour la couverture du village

Communications du Maire

- **Week-End du 17 et 18 septembre** : Journées du Patrimoine,
- **Samedi 17 septembre** : Bal des années 80 (CS),
- **Dimanche 18 septembre** : Concert Eglise Ste Barbe,
- **Samedi 24 septembre** : Bal rock « Fanfare » (F)
- **Samedi 8 octobre** : Marche de nuit de la Gym (CS)
- **Dimanche 9 octobre** : Repas d'Automne Badminton (F)
- **Mercredi 12 octobre** : Réunion annuelle des présidents d'association (M)
- **Week-end des 22 et 23 octobre** : Calendriers Sapeurs-Pompiers
- **Jeudi 20 octobre** : Conseil Municipal (M)

(CS)Complexe Sportif « Edmond VOGT » ;(F) Foyer St Nicolas à Ruelisheim ;(M) Mairie ;(MA) Maison des Associations

Remerciements adressés aux membres du Conseil Municipal par :

- ▣ **Madame et Monsieur HAAG Henri**, pour la délicate attention à l'occasion de leurs noces de diamant ;
- ▣ **Madame et Monsieur BENOAMER**, pour la délicate attention à l'occasion de leurs noces de diamant ;
- ▣ **Madame et Monsieur SCHNEBELLEN Jacques**, pour nos témoignages et compliments à l'occasion de leurs noces d'or ;
- ▣ **Madame et Monsieur MONTALVA Norbert**, pour nos témoignages et compliments à l'occasion de leurs noces d'or ;
- ▣ **Madame et Monsieur PASTWA Alphonse**, pour l'aimable attention à l'occasion de leurs noces de diamant ;
- ▣ **Madame et Monsieur MOSER François**, pour le bel arrangement à l'occasion de leurs noces d'or ;
- ▣ **Madame et Monsieur BOEGLIN Norbert**, pour le bel arrangement à l'occasion de leurs noces d'or ;
- ▣ **Madame et Monsieur LOETSCHER Alfred**, pour le magnifique arrangement pour leurs noces d'or ; à cette occasion les époux LOETSCHER ont fait un don de 60 euros pour le Centre Communal d'Action Sociale pour les personnes démunies de la commune, une lettre de remerciements leur a été envoyée ;
- ▣ **Madame BIRR Denise**, pour les travaux d'aménagement des trottoirs rue de la Chapelle,
- ▣ **Madame WITZ Josiane**, très satisfaite de l'intervention des deux jeunes pompiers chez elle pour un nid de frelon.
- ▣ **La troupe du Théâtre Alsacien de Ruelisheim**, pour la subvention accordée,
- ▣ **Madame HIRTH Suzanne**, suite au décès de son époux, **Hirth Raymond**, Conseiller Municipal de 1971 à 1995, 1er Adjoint au Maire de 1977 à 1992 et Directeur de l'école communale de 1966 à 1984.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 30 juin 2016,
2. Demande de fonds de concours 2016 à l'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération.
3. Acquisition de terrain
4. Projet de restructuration et de mise en accessibilité de la Mairie : attribution des missions de contrôle technique et coordination en matière de sécurité et protection de la santé,
5. Budget Primitif 2016 : décision modificative n°2
6. Association Foncière Urbaine Libre Hinterfeld : avancement du projet
7. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
8. Interventions des délégués communautaires.
9. Divers

POINT 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 30 juin 2016

Monsieur le Maire présente le procès-verbal de la séance du 30 juin 2016 en redonnant lecture des points de l'ordre du jour. Il le soumet à l'approbation des Conseillers Municipaux. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 :

Demande de fonds de concours 2016 à l'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération.

Monsieur le Maire rappelle les modalités de sollicitation d'un fonds de concours auprès de m2A.

Un dossier doit être transmis avant 31 octobre 2016 au Service des Finances de Mulhouse Alsace Agglomération.

Le dossier doit être composé des pièces suivantes :

- une délibération du Conseil Municipal précisant l'objet du fonds de concours
- un descriptif succinct du ou des projets proposés (une dizaine de lignes)

Après réception de l'ensemble des dossiers, le Bureau de m2A prendra une délibération pour allouer le fonds de concours.

Celui-ci fera ensuite l'objet d'un versement unique à la signature de la convention avec la Commune de RUELISHEIM.

Il devra être transmis comme justificatif de réalisation en ce qui concerne le fonds de concours en « Fonctionnement » pour le 30 juin de N+1 : un certificat administratif attestant des dépenses réalisées.

DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION – EXERCICE 2016

Par délibération du 30 mars 2015, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a décidé de reconduire sur la période 2015-2020, le dispositif de fonds de concours institué en 2010, avec néanmoins certaines modifications.

Ce dispositif, désormais étendu à l'ensemble des collectivités membres de m2A, permet d'attribuer une aide financière visant à soutenir la réalisation et/ou le fonctionnement d'équipements relatifs à l'amélioration du cadre de vie des habitants de l'agglomération.

Ainsi, sont éligibles les dépenses d'investissement réalisées dans le cadre de l'aménagement ou de la création des équipements suivants :

- les écoles,
- les bâtiments communaux,
- les édifices culturels,
- les équipements sportifs,

- les équipements culturels,
- les infrastructures de réseaux (voirie, réseaux divers)

- les réserves foncières effectuées en vue de la construction d'équipements communaux.

Quant aux dépenses de fonctionnement éligibles, elles s'entendent hors frais directement liés au service public rendu au sein des structures communales.

Par ailleurs, les critères d'attribution et de répartition ont été révisés de sorte que ce dispositif renforce son rôle de péréquation en direction des communes les plus défavorisées.

Enfin, eu égard au contexte budgétaire contraint de m2A, le montant global de l'enveloppe consacrée à ce dispositif a été revue à la baisse d'environ 30 %.

Toutefois, malgré l'évolution de ce dispositif, le montant annuel maximum du fonds de concours consenti à la commune de Ruelisheim reste inchangé. Il s'élève à 11 770 € pour la durée 2015 – 2020.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter le projet suivant :

PROJET: Frais de fonctionnement (montants TTC) des bâtiments associatifs, sportifs et culturels communaux incluant les « fluides », l'entretien des bâtiments et leurs abords y compris les parkings et espaces verts correspondants aux sites suivants :

- Complexe sportif « Edmond VOGT » 65 rue de l'Ill composé d'une salle omnisports de 4 (quatre) vestiaires d'une salle de gymnastique, d'un tennis couvert, de locaux individuels pour les associations, y compris les aménagements extérieurs (plateau de basket ; parkings et terrain de jeu).

montant nécessaire au fonctionnement = 42 000 €

- Maison des Associations 5 rue de l'Eglise composée d'une salle de sports et d'exposition (badminton + mur d'escalade,) et de 3 (trois) salles associatives. + wc douches.

montant nécessaire au fonctionnement = 28 500 €

- Bâtiment mobile 26 rue Principale mis à la disposition d'associations diverses (scrabble, peinture, échecs, etc...).

montant nécessaire au fonctionnement = 6 500 €

montant total nécessaire au fonctionnement = 77 000 €

montant du fonds de concours sollicité auprès de la m2A : = 11 770 €

montant à la charge de la commune : = 65 230 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **décide** de solliciter l'attribution d'un fonds de concours de 11 770 € à Mulhouse Alsace Agglomération pour les réalisations susmentionnés,

- **approuve** le plan de financement présenté,
- **autorise** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à solliciter le versement du fonds de concours et à signer la convention à intervenir avec Mulhouse Alsace Agglomération.

POINT 3 :

Acquisition de terrain.

En l'absence de réception des éléments nécessaires à la décision, le Conseil Municipal décide d'ajourner le point à une séance ultérieure.

POINT 4 :

Projet de restructuration et de mise en accessibilité de la Mairie : attribution des missions de contrôle technique et coordination en matière de sécurité et protection de la santé.

1. Une consultation a été lancée pour le projet de restructuration et accessibilité de la Mairie mission de contrôle technique.

Monsieur le Maire commente le tableau d'analyse des offres projeté en séance.

6 candidatures ont été reçues dans les délais requis. Lors de la réunion d'examen des candidatures et en reprenant les différentes notations, on obtient le classement suivant:

Commune de Ruelisheim - Projet de restructuration et d'accessibilité de la mairie

Marché de contrôle technique (CT) - Analyse des offres

Classement des candidats

Projet de tableau comparatif et critères de choix (par ordre décroissant d'importance)

Notes pondérées: valeur technique de l'offre 60%, honoraires 40 %

Bureau d'études candidats	Conformité administrative (Pièces)	Prix € HT	Nombre d'heures	Coût horaire moyen	Valeur technique de l'offre	Note	Note prix	Note	Note finale	Classement
APAVE - Mulhouse	Oui	4 900.00	106	46.23	8.5	5.1	9	3.6	8.7	1er
SOCOTEC - Mulhouse	Oui	6 030.00	74	81.49	5	3	8	3.2	6.2	6e
VERITAS - Didenheim	Oui	8 985.00	111	80.95	9	5.4	5	2	7.4	4e
DEKRA - Habsheim	Oui	6 640.00	113	58.76	9	5.4	7	2.8	8.2	2e
QUALICONSULT - Entzheim	Oui	6 380.00	100	63.80	8.5	5.1	7.5	3	8.1	3e
ALPES CONTROLES - Belfort	Oui	6 440.00	84	76.67	6	3.6	7	2.8	6.4	5e

Le Conseil Municipal, après débat,

- ▣ **Valide** la proposition de Monsieur le Maire,
- ▣ **Décide** d'attribuer la mission à l'APAVE pour un montant de 4900 euros HT
- ▣ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché et tout acte y afférent.

2. Une consultation a été lancée pour le projet de restructuration et accessibilité de la Mairie mission coordination en matière de sécurité et protection de la santé.
Monsieur le Maire commente le tableau d'analyse des offres projeté en séance.
9 candidatures ont été reçues dans les délais requis. Lors de la réunion d'examen des candidatures et en reprenant les différentes notations, on obtient le classement suivant:

Commune de Ruelisheim - Projet de restructuration et d'accessibilité de la mairie

Marché de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) - Analyse des offres

Classement des candidats

Projet de tableau comparatif et critères de choix (par ordre décroissant d'importance)

Notes pondérées: valeur technique de l'offre 60%, honoraires 40 %

Bureau d'études candidats	Conformité administrative (Pièces)	Prix € HT	Nombre d'heures	Coût horaire moyen	Valeur technique de l'offre	Note	Note prix	Note	Note finale	Classement
APAVE - Mulhouse	Oui	2 880.00	72	40.00	6	3.6	8	3.2	6.8	6e
SOCOTEC - Mulhouse	Oui	4 300.00	86	50.00	7	4.2	5	2	6.2	8e
VERITAS - Didenheim	Oui	4 320.00	120	36.00	8.5	5.1	5	2	7.1	4e
DEKRA - Habsheim	Oui	4 635.00	103	45.00	8	4.8	4	1.6	6.4	7e
QUALICONSULT - Entzheim	Oui	2 870.00	82	35.00	7	4.2	8	3.2	7.4	3e
REALBATI - Ruelisheim	Oui	3 300.00	110	30.00	8.5	5.1	7	2.8	7.9	1er
ALPES CONTROLES - Belfort	Oui	4 470.00	85	52.59	7	4.2	4.5	1.8	6	9e
ACE - BTP - Haguenau	Oui	2 297.75	70.125	32.77	5.5	3.3	9	3.6	6.9	5e
BECS - Schiltigheim	Oui	4 050.00	135	30.00	9	5.4	5.5	2.2	7.6	2e

Le Conseil Municipal, après débat,

- ▣ **Valide** la proposition de Monsieur le Maire,
- ▣ **Décide** d'attribuer la mission à REALBATI pour un montant de 3300 € HT
- ▣ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché et tout acte y afférent.

POINT 5 :**Budget Primitif 2016 : décision modificative n°2**

Ajustement budgétaire en vue de l'acquisition de la propriété ZEISSER

N° DM	Date	Objet	Montant
2	15/09/2016	acquisition section 01 parcelle	
		020 - Dépenses imprévues	-8 000,00
		2115 - Terrains bâtis	158 000,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	150 000,00
		TOTAL DEPENSES	150 000,00
		1641 - Emprunts en euros	150 000,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	150 000,00
		TOTAL RECETTES	150 000,00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	150 000,00
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	150 000,00

Le Conseil Municipal, après délibération

- ▣ Approuve la décision modificative du Budget primitif 2016.

POINT 6 :**Association Foncière Urbaine Libre Hinterfeld : avancement du projet**

L'association des propriétaires fonciers du lieu-dit Hinterfeld Erster Zug avance sur le projet d'aménagement de ce secteur. La commune est concernée sur une superficie 13540 m².

Par délibération du 28 janvier 2016, le Conseil Municipal autorisait :

- la création de cette AFUL,
- l'adhésion de la Commune à l'association,
- mandatait le président de l'Association, en l'occurrence le maire de Ruelisheim, aux fins de déposer le permis d'aménager accordé le 27 juillet 2016.

Au jour d'aujourd'hui, les demandes de raccordement aux concessionnaires de réseaux ont été faites, les études sols également et les rapports seront prêts la semaine prochaine.

Un rendez-vous avec la police de l'eau pour le dépôt du dossier au titre de la loi sur l'eau est prévu semaine 39 et la publication des dossiers de consultation des entreprises aura lieu semaine 39 avec une remise des offres semaine 43. En tenant ce calendrier, les travaux de viabilisation démarreront à la mi-novembre 2016.

En parallèle l'acte de remembrement est également en cours de préparation.

Depuis le démarrage de l'opération, les services ont enregistré les coordonnées des personnes pour lesquelles le projet a suscité un intérêt.

Maintenant que la composition du lotissement est connue, il convient d'en fixer un prix de cession à l'are pour permettre d'informer les personnes toujours intéressées par le projet et de se lancer plus avant dans les démarches.

Le service des domaines a été consulté et nous a transmis de manière informelle un prix dans l'attente de la réception officielle de leur avis soit 15 000€/are toutes surfaces confondues.

Monsieur le Maire précise que la vente de ces terrains permettra de réaliser les projets communaux suivants:

- ▣ Restructuration et mise en accessibilité de la Mairie : 900 000 €
- ▣ Aménagement de la place du village : 350 000 €
- ▣ Sécurité des entrées de ville et en travers de l'agglomération : à définir
- ▣ Aménagement de la voirie restante rue du 1^{er} mai : 90 000 €

Un prix à 16 500 € are, permettrait de financer ces projets.

Monsieur le Maire ouvre le débat.

Madame Horn estime ce prix trop faible au regard du marché.

Monsieur le Maire rappelle l'estimation du service des domaines et la volonté de proposer un prix attractif, en dessous des prix pratiqués dans le lotissement les prés II (18 000 €/are actuellement mais sur des parcelles de 4,80 ares) pour permettre une rentrée rapide de Trésorerie permettant le financement des projets au cours du mandat.

Madame MONGIN précise que l'AFUL accueillera également une résidence d'une douzaine de logements ce qui était un engagement de campagne.

Monsieur GIRARD signale que des terrains sont en vente, rue du 1^{er} mai, à 17 000€/l'are et juge la proposition de Monsieur le Maire à 16 500€/are cohérente.

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour fixer le prix de vente des terrains à

- ▣ 16 500€/are : 14 voix pour et 3 abstentions (Mme HORN et MM MOST et RAMUNDI)
- ▣ 17 000 €/are : 1 voix pour (Mme HORN), 2 abstentions (MM MOST et RAMUNDI) et 14 voix contre.

Le Conseil Municipal après délibération

Fixe le prix de vente dans le lotissement HINTERFELD à 16 500 €/are, toutes surfaces confondues

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à ces ventes et tout pièces y afférent.

Monsieur MOST souhaite quelques précisions quant à la Résidence...

Monsieur le Maire indique que cette résidence comportera une douzaine de logements de types différents, Cette résidence ne dépassera pas 12 mètres de haut c'est-à-dire l'équivalent d'une maison avec un rez-de-chaussée, un étage et des combles. Ces logements seront cédés à des propriétaires occupants ou bailleurs. 3 constructeurs ont retiré le dossier en Mairie, proposeront une offre de prix et une esquisse à la Commune pour le 15/11/2016.

Le conseil s'interroge également sur la réaction des riverains quant au projet.

Monsieur le Maire indique que les avis sont mitigés.

POINT 7 : Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte des décisions prises en application des délégations qui lui ont été accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2015.

▣ Ventes et achats immobiliers

N° DIA	Section	Parcelle	Superficie	Lieu des travaux
12/2016	5	70	3238	Hinterfeld Erster Zug
13/2016	28	310/33	516	22 rue des Tulipes
14/2016	6	233, 301, 302		rue des Colchiques lotissement les Prés
15/2016	5	226/56	479	12, rue de Talloires
16/2016	34	138/22	458	11, rue du Général Leclerc
17/2016	28	189/33	814	12 rue des Glaïeuls
18/2016	34	11	775	6, rue du Gal Leclerc
19/2016	3	171/02	165	30 rue Principale
20/2016	4	5	3.13	rue de Wittenheim
21/2016	4	4	2.99	rue de Wittenheim
22/2016	28	281/33	536	4, rue des Roses
23/2016	27	297/10	165	11 rue Hector Berlioz

POINT 8 : Interventions des délégués communautaires.

M2A : conseil d'agglomération DUSSOURD Francis	Université d'été avec débat sur la gouvernance. Seuls 10 ruelisheimois ont répondu au sondage
WI.KI.RU. : - DUSSOURD Francis, - SCHIRCK Damien	./.
SYNDICAT SAEP du BA.BA.RU : - FAIVRE Jean Michel - GIRARD Francis	./.
SYNDICAT DU SIVU B.P. HARDT : - FAIVRE Jean Michel - GIRARD Francis	./.
SYNDICAT DU DOLLERBAECHLEIN : - VOGEL Maurice - MOST Gérard - FRARE Francis	./. baisse de débit mais l'eau coule.

- NISSE Michaël	
SIFOREM : - MONGIN Paulette, - VOGEL Maurice,	./.
SYNDICAT MIXTE DE L'ILL : - DUSSOURD Francis, - VOGEL Maurice.	./la digue a été fauchée

POINT 9 : Divers

Monsieur le Maire porte à connaissance de l'assemblée le rapport d'activités du Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin en reprenant les points forts de l'année 2015.

Le conseil Municipal en prend acte



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal.

Jean-Michel FAIVRE :

- ▣ *Travaux rue Saint-Georges : la fin des travaux est prévue pour mi-octobre. Concernant la piste cyclable et le sens de circulation, les panneaux ont été mis en place mais ne sont pas encore totalement respectés. Le stationnement sur les trottoirs sera sanctionné.
La piste cyclable sera prolongée rue des prés et vers la digue.
Le croisement avec la rue de la ferme a également été sécurisé. Monsieur FRARE transmet des félicitations à la municipalité pour le tracé de cette piste. Un avis aux riverains sera distribué pour information sur les stationnements et le sens de circulation.*
- ▣ *Les sanitaires de l'école maternelle ont été réalisés avec le concours de Mickael NISSE pour le suivi de chantier.*
- ▣ *L'ensemble du conseil sera sollicité pour la préparation de la fête des seniors et de la cérémonie des vœux du Maire.*

Pascale BRUNO :

- ▣ *Bilan de l'accueil des copains d'abord :
Récemment, un accord de collaboration a été signé entre l'association Les « Copains d'Abord » et la commune de Ruelisheim. Ce partenariat a été bénéfique aux enfants de notre village.
En effet, l'accès aux activités de loisirs comme les accueils de loisirs basés à Battenheim, Baldersheim et Sausheim, aux stages d'équitation, aux séjours à Châtel, en Suisse, en Autriche, en Croatie, en Auvergne, etc.. a été grandement facilité par ce nouveau partenariat. La commune prend désormais à sa charge une partie du coût de chaque projet.
Cet été, une vingtaine de jeunes de notre commune se sont inscrits aux actions proposées. Un chiffre très encourageant pour ce premier été animé.*

17 familles ont bénéficié du dispositif contre 4 l'année précédente. Le conseil municipal se dit satisfait de ce nouveau partenariat.

- ▣ Madame Bruno signale que le nouveau tableau numérique et les tablettes tactiles ont été installés à l'école.

Damien Schirck :

- ▣ revient sur le projet de création d'un terrain multisport réalisable grâce à la manne du FPIC(45000€). Les structures oscillent entre 20 000€ et 65 000€ en fonction des options retenues. La mise en place de la vidéoprotection pour 5 sites avec le traitement des données reviendrait à 60000 € ;
La question qui se pose soit
La mise en place d'une aire pour les petits soit pour les plus grands ou attendre et garder cette somme en réserve.
Monsieur Ramundi estime qu'il faut attendre ;
Monsieur schirck précise que sur la commune il n'y a aucune offre ludique ni pour les petits, ni pour les ados ;
Monsieur Nisslé verrait bien ce type d'aménagement dans le nouveau lotissement ;
Monsieur Frare signale les nuisances aux abords du complexe lié à différents attroupements ;
Monsieur Ramundi signale les nuisances aux abords de l'Eglise également lié à des attroupements ;
Monsieur Girard confirme que le stationnement est difficile aux abords de l'Eglise car l'endroit est occupé par des attroupements ;
Monsieur le Maire précise que les rassemblements gênants doivent faire l'objet d'un dépôt de plainte.
Monsieur Schirck demande si ce projet de terrain multisport est toujours un souhait sachant que le coût global sera de 150 000€.
Le Conseil municipal estime le coût trop élevé et opte pour une structure pour les plus jeunes.
- ▣ Monsieur Schirck rappelle le bal des challengers samedi soir

Paulette Mongin :

- ▣ l'été des seniors s'est bien passé sans alerte rouge canicule ;
- ▣ De plus en plus de ménage sont en difficulté de financement des factures EDF ;
- ▣ Concert des petits chanteurs de Thann le 26 novembre 2016 à 20 : 00 et début du marché de Noël
- ▣ Fête des séniors le 10 décembre 2016
- ▣ Vœux du maire le 7 janvier 2017
- ▣ Remerciements aux 8 nouveaux donneurs de sang enregistrés en septembre.

Aucun Membre du Conseil Municipal n'ayant de question à poser ou de remarque à formuler, Monsieur le Maire remercie, les intervenants, l'auditoire, la presse et les membres du Conseil Municipal.



Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Ruelisheim
de la séance du 15 septembre 2016

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 30 juin 2016 ;
2. Demande de fonds de concours 2016 à l'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération ;
3. Acquisition de terrain ;
4. Projet de restructuration et de mise en accessibilité de la Mairie : attribution des missions de contrôle technique et coordination en matière de sécurité et protection de la santé ;
5. Budget Primitif 2016 : décision modificative n°2 ;
6. Association Foncière Urbaine Libre Hinterfeld : avancement du projet ;
7. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;
8. Interventions des délégués communautaires ;
9. Divers.

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
DUSSOURD Francis	Maire		
FAIVRE Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint		
BRUNO Pascale	2 ^{ème} Adjoint		
SCHIRCK Damien	3 ^{ème} Adjoint		
MONGIN Paulette	4 ^{ème} Adjoint		
VOGEL Maurice	Conseiller municipal		
KOEGLER Sabine	Conseillère municipale		
FRARE Francis	Conseiller municipal		
MOST Gérard	Conseiller municipal		
SCHMUCK Corinne	Conseillère municipale		
RAMUNDI Robert	Conseiller municipal		
HORN Patricia	Conseillère municipale		
GIRARD Francis	Conseiller municipal		
NICOLOSI Nathalie	Conseillère municipale		
PLAISANT Charles	Conseiller municipal	excusé	
GOLLING Karine	Conseillère municipale		
NISSLÉ Michaël	Conseiller municipal		
BIHR Camille	Conseillère municipale		
VOGT Clémence	Conseillère municipale	excusée	